

*Département de la SOMME  
Arrondissement de MONTDIDIER  
Canton de MOREUIL  
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11  
Nbre de présents : 8  
Nbre de représenté(s) : 1  
Nbre d'absent(s) : 2*

*Date de convocation : 02/09/2016  
Date d'affichage : 02/09/2016*

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal du 6 septembre 2016**

Le six septembre deux mille seize à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

**Étaient présents** : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves  
Mme CHAVERON Colette - M. GAUDRILLER Patrick - M. PERRIN  
Sébastien - M. SALOMÉ Marc - M. WALLEY Jacky

**Était représenté** : M. BOILEAU Florent (Pouvoir à M. SALOME Marc)

**Étaient absentes** : Mme CADET Vinciane - Mme DELAVENNE Fabienne

Madame ALLIOTE Sophie est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Remplacement de la porte d'entrée de l'agence postale communale**

Dans la nuit du 17 au 18 juillet 2016, une effraction a été commise à l'agence postale communale. La porte d'entrée et la porte intérieure ont été fracturées, le volet roulant a été endommagé et l'extincteur volé.

Un dossier a été ouvert auprès des Assurances Mutuelles de Picardie pour réaliser une expertise sur les dommages survenus.

Après expertise, une indemnité a été arrêtée pour un montant de 5 550,41 € et une indemnité complémentaire s'élevant à 672,58 € sera versée sur présentation de factures de remise en état.

Monsieur Yves CARON expose aux membres du Conseil la nécessité de remplacer en urgence la porte d'entrée fracturée. Il présente le devis de la société AC2M d'un montant 7 648,22 € TTC pour le remplacement de la porte par une porte métallique vitrée répondant à la mise en conformité de l'accessibilité.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Frédéric BINET